

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Suicide : un quinquagénaire se jette du haut de l'échangeur de Lalala

IMM
Libreville/Gabon

UN homme, la cinquantaine révolue, dont l'identité ne nous a pas été révélée, s'est jeté mercredi dernier vers 10 heures du matin du haut de l'échangeur de Lalala. Après son acte désespéré, il a été transporté d'urgence par les secouristes au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO) où il a finalement succombé à ses blessures. Les témoignages des personnes qui ont suivi la scène sont concordants. L'homme physiquement fort et pesant près de 80 kg aurait été aperçu, marchant d'un pas lent aux abords de l'échangeur. "Tout à coup, il s'est arrêté, puis, pendant un bon moment il a fixé son regard sur le bas de l'infrastructure, ensuite

escaladé les garde-fous avant d'effectuer un saut périlleux. Les faits se sont produits avec une grande promptitude, au point que personne n'a pu l'empêcher de s'exécuter", raconte un témoin de l'horrible scène. Après avoir atterri sur le bitume, l'état du quinquagénaire, saignant alors des yeux, des narines, des oreilles et de la bouche, était très préoccupant. L'infortuné a été aussitôt transporté au Centre hospitalier universitaire d'Owendo par une ambulance. D'après un agent du corps médical de cette unité sanitaire, il aurait eu un traumatisme grave du crâne et du thorax. Pourquoi avoir choisi de mettre un terme à sa vie de la sorte ? L'enquête diligente pourrait permettre de répondre à cette interrogation. Ce n'est d'ailleurs pas la

première fois qu'un suicide a lieu au niveau de nos échangeurs. En juin 2019, Séverin Oke Ndoutoume, un Gabonais d'une quarantaine d'années, avait, lui aussi, effectué un saut mortel, en se jetant du pont d'Awendjé.



Le lieu où le quinquagénaire a commis l'irréparable.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : Samedi 08 octobre 2022
Avis d'Appel d'Offres : N° 003/MC/SG/DGC/2022
Nom du projet : **Acquisition des équipements Radio et TV**
Source de financement : Etat gabonais (*Budget d'investissement 2022*)

1. OBJET

Le Ministère de la Communication lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements pour la Radio/TV de Masuku.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en quatre (04) lots :

- Lot n°1 : Matériel de câblage réseau ;
- Lot n°2 : Equipements de radio ;
- Lot n°3 : Equipements de TGD ;
- Lot n°4 : Equipements de TV.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire des quatre (04) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA par

Le Secrétaire Général
du Ministère de la Communication

Alex-Bernard BONGO
INDIMBA
Secrétaire Général

lot. Ce montant est de cent mille (100 000) francs CFA par lot pour les PME disposant d'un agrément PME conformément à l'arrêté n° 032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais de passation des marchés publics.

Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse suivante :

Ministère de la Communication

Secrétariat Général

Direction Générale de la Communication

BP : 2280 Libreville, Tel : 011 74 8472

Mail : dgcom.gabon@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le Vendredi 28 octobre 2022 à 09 heures être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

6. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le Vendredi 28 octobre 2022, à 10 heures dans la salle de réunion du Ministère de la Communication sise au 2ème étage du bâtiment abritant le Cabinet du Ministre.

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSA OYAME

Accident à Owendo : sueurs froides pour des sportifs

Jean Paulin ALLOGO
Owendo/Gabon

UN accident de la circulation s'est produit, jeudi à Owendo, entre un bus immatriculé HY-783-AA et un transport suburbain, immatriculé AL-094-AA. C'était autour de 13 heures, à la hauteur du carrefour Pédiatrie. Heureusement, on ne déplore aucun blessé. D'après les témoins, le bus transportant une délégation de sportifs venus des 9 provinces du Gabon, dans le cadre d'un séminaire, roulait dans le sens Owendo/Awendjé. Parvenu au carrefour Pédiatrie, il a été percuté par le véhicule à usage de clando qui sortait



Le clando et le bus après l'impact.

d'une ruelle attenante au Centre hospitalier universitaire (CHUO) pour se diriger vers le carrefour la SNI. À ce qu'il semble, le chauffeur du clando aurait préalablement effectué une manœuvre hasardeuse. Il voulait sortir du bouchon, qui s'est formé dans la zone, à cause d'un camion tombé en panne.

Photo: Jean Paulin